



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Quatrième réunion du Sous-groupe Communications, Navigation et Surveillance de l'APIRG (Dakar, Senegal, 25-29 Juillet 2011)

Point 2 de l'ordre du jour: Terms of reference, work programme and composition of the CNS/SG

Examen des termes de référence, programme de travail et composition de CNS/SG

(Présenté par le Secrétariat)

RESUME
Cette note de travail présente les Termes de référence, programme de travail et composition de CNS/SG tels que définis par APIRG/17, pour appréciation par le Sous-groupe.
Suite à donner au paragraphe 2.
Reference : Rapport d'APIRG/17 Note: La référence peut être téléchargée de www.icao.int/WACAF/APIRG
Objectifs Stratégiques de l'OACI A: <i>Sécurité & C: Protection de l'environnement et Développement durable du Transport Aérien</i>

1. Introduction

1.1 L'**Appendice** a cette note de travail présente les Termes de référence, le programme de travail et la composition du Sous groupe CNS/SG tels que définis par APIRG/17, pour appréciation par le Sous-groupe.

2. Conclusion

La réunion est invitée à:

- 1) noter les Termes de Référence, le Programme de travail et la Composition de CNS/SG tels que définis par APIRG/17; et
- 2) faire des propositions d'amendement si nécessaire pour prise en compte dans la discussion sur le programme de travail future au point 10 de l'ordre du jour basées sur ses délibérations et l'évaluation de l'évolution depuis APIRG/17.

-FIN-

Appendice

MANDAT, PROGRAMME DE TRAVAIL ET COMPOSITION DU SOUS-GROUPE COMMUNICATION, NAVIGATION ET SURVEILLANCE (CNS/SG)

1. MANDAT

- a) s'assurer de l'élaboration, de manière cohérente et continue du plan régional AFI de navigation aérienne dans les domaines des communications, navigation et surveillance (CNS), y compris l'élaboration des éléments du plan AFI de mise en œuvre du CNS/ATM à la lumière des nouveaux développements et ce, en harmonie avec le plan mondial de navigation aérienne pour les systèmes CNS/ATM et les plans des régions adjacentes ;
- b) Identifier, examiner et contrôler les carences qui constituent une entrave ou qui influent sur la fourniture des télécommunications aéronautiques efficaces et recommander les mesures correctives qui s'imposent.
- c) Effectuer, selon le cas, des analyses coûts/avantages sur le système CNS/ATM pour la mise en œuvre des éléments des options C, N et S ; et
- d) Analyser, selon le cas, des arrangements institutionnels pour la mise en œuvre des systèmes C, N et S en région AFI.

2. PROGRAMME DE TRAVAIL

Point	Initiatives du Plan mondial	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
Communications				
1.	GPI-22	Suivre la mise en œuvre de la couverture VHF en région AFI conformément à la recommandation 5/12 d'AFI/7.	A	APIRG/18
2.	GPI-22	Mettre à jour l'annuaire d'acheminement du RSFTA	A	APIRG/18
3.	GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, participer au développement d'une infrastructure de communication destinée à appuyer une base de données AIS centrale pour la Région AFI (AFI CAD)	A	APIRG/18
4.	GPI-17 GPI-22	Suivre la mise en œuvre de protocoles de communication orientés bits pour améliorer les performances du RSFTA et faciliter l'introduction d'applications ATN	A	APIRG/18
5.	GPI-17	Suivre l'évolution et coordonner l'élaboration des éléments indicatifs pour les accords de niveaux de services entre les prestataires de services de navigation aérienne et les fournisseurs de services ATN.	A	APIRG/18
6.	GPI-17	Examiner et mettre à jour, s'il y a lieu, les renseignements du Registre des domaines de gestion des adresses de l'AMHS de l'OACI concernant la Région AFI.	A	Continue
Navigation				
7.	GPI-21	Examiner et analyser le rapport de l'Equipe de travail sur la mise en œuvre du GNSS.	A	Continue
8.	GPI-21	Veiller à la mise en œuvre de la phase 1 de la stratégie GNSS de la Région AFI.	A	Continue
Surveillance				
9.	GPI -9	Examiner et analyser les aspects CNS du rapport de l'Equipe de travail sur la mise en œuvre de la surveillance aéronautique dans la Région AFI.	A	APIRG/18
		En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, participer à l'élaboration du plan AFI de surveillance aéronautique.	A	APIRG/18
Communications, Navigation et Surveillance – Généralités				

Point	Initiatives du Plan mondial	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
10.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Analyser, examiner et suivre la mise en œuvre et l'exploitation du service fixe aéronautique (RSFTA, ATS/DS), du service mobile aéronautique (SMA), et le service de radio navigation (ARNS) ; identifier les carences qui affectent les télécommunications aéronautiques et proposer des mesures correctives pour remédier à ces carences, selon le cas.	A	Continue
11.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Approfondir l'examen, si nécessaire, du concept d'installation ou de service navigation aérienne multinational AFI conformément à la conclusion 10/6c de la RAN/AFI/7.	C	Continue
12.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, poursuivre l'élaboration progressive et harmonieuse du plan de mise en œuvre des systèmes CNS/ATM/AFI (Conclusion 13/1 d'AFI/7).	A	Continue
15.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, élaborer, selon le cas, des plans d'affaires complets pour les options de mise en œuvre des composantes CNS/ATM des différentes zones de routes aériennes.	B	Continue
16.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Coordonner les plans élaborés par les États, les organisations internationales, les compagnies aériennes et l'industrie pour la mise en œuvre du plan régional des systèmes CNS/ATM.	B	Continue
17.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Maintenir à jour la base de données des éléments CNS pour la planification et la mise en œuvre du CNS/ATM dans la Région AFI.	B	Continue
18.	GPI-9 GPI-17 GPI-21 GPI-22	Coordonner la mise en œuvre des initiatives du Plan mondial de l'OACI relatives aux systèmes CNS et établir les objectifs de performance connexes.	A	Continue
		Spectre aéronautique		
19.	GPI-23	Coordonner les activités régionales en vue de la promotion de la position de l'OACI aux réunions CMR de l'UIT, et améliorer la gestion et le contrôle du spectre aéronautique dans la Région.	A	Continue
20.	GPI-23	Examiner et analyser le rapport du groupe AFI chargé de la gestion des fréquences.	A	Continue

Priorité :

- A. Tâches de priorité élevée pour lesquelles il faut accélérer les travaux ;
- B. Tâches de moyenne priorité : sont celles pour lesquelles le travail doit être entrepris dès que possible, mais sans que cela soit au détriment des tâches de priorité A ;
- C. Tâches de priorité moindre : sont celles sur lesquelles le travail doit être entrepris en fonction du temps et des ressources disponibles, mais sans que cela soit au détriment des priorités A et B.

3. COMPOSITION :

Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Congo (R. D.), Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Malawi, Mali, Maurice, Maroc, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, ACAC, ASECNA, IATA et AFALPA.